

COMPTE RENDU

de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 10 juillet 2020 à 08 heures

Présents : S. GENEST, R. ROUDIL, D. EVESQUE, T. BALAZUC, M. PIALAT, C. CORNUT, D. AUZAS, J-L. JOUVE, F. DOIZE, E. HILAIRE, S. BALADIER, R. SOULERIN, D. RIEUSSET, A. CHALABREYSSE

Absents excusés : Julie ROUDIER – Christelle PEIS – Nathalie ATAMNA – Christian DOIZE – Colette SUCHET

Procuration : J. ROUDIER à S.GENEST – Christelle PEIS à Michel PIALAT – Colette SUCHET à Jean-Louis JOUVE – Nathalie ATAMNA à Aurélie CHALABREYSSE – Christian DOIZE à David AUZAS.

Secrétaire de séance : S. BALADIER

ORDRE DU JOUR :

- 1-Elections sénatoriales : désignation des délégués municipaux titulaires et suppléants
- 2-Questions diverses

Elections sénatoriales : désignation des délégués municipaux titulaires et suppléants

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner le(s) délégué(s) titulaire(s) et le(s) délégué(s) suppléant(s) qui représenteront la Commune lors des élections sénatoriales.

Il faut désigner 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Il est procédé ensuite à l'élection des délégués. Sont proclamés élus à l'unanimité :

- 1 BALAZUC.T délégué titulaire
- 2 SUCHET.C déléguée titulaire
- 3 ROUDIL.R délégué titulaire
- 4 ROUDIER.J déléguée titulaire
- 5-SOULERIN.R délégué titulaire
- 6 EVESQUE.D déléguée suppléante
- 7 AUZAS.D délégué suppléant
- 8 HILAIRE.E déléguée suppléante

Questions diverses

René SOULERIN informe le conseil municipal que la mairie sera fermée la semaine du 15 août et qu'il y aura un affichage qui sera mis en place pour informer les habitants.

Fermeture de l'agence postale les matins du 25 juillet et 1^{er} août.

R. SOULERIN a rencontré le personnel communal et fait 2 réunions de travail. Une réunion sera faite par rapport aux écoles afin de préparer la rentrée scolaire.

Une réflexion doit être faite afin de mutualiser les locaux de la mairie. Dans ce but, une rencontre avec un architecte a été faite.

D.RIEUSSET propose que les nouveaux membres du conseil municipal puissent rencontrer le personnel communal et fassent une visite du patrimoine communal.

Il n'y aura pas de feux d'artifice cette année. Tout est annulé suite au COVID 19.

E. HILAIRE propose que la rencontre avec les associations puisse avoir lieu avant la rentrée scolaire. Un point doit être fait durant le mois de juillet. Les membres du conseil municipal retiennent l'idée de la proposition de « mini forum » à 16h30 à la salle polyvalente à la sortie des écoles quand la rentrée aura eu lieu.

J. ROUDIER a travaillé sur une gazette pour créer du lien avec les habitants de la commune car ils ressentent un manque d'information. Il existe plusieurs moyens de communication par rapport à la commune : le site internet – la page Facebook.

Constat de F. DOIZE : la traversée de la commune se fait à une vitesse excessive. Les personnes ne respectent pas les limitations de vitesse.

F. DOIZE fait également le constat d'un problème de stationnement dans le quartier de CHASTRENAS où une voiture ne respecte pas le stationnement ce qui peut poser un problème de sécurité si les pompiers devaient passer pour aller sur une intervention dans ce quartier.

D.RIEUSSET précise que beaucoup de panneaux « piétons » qui se situent dans la traversée de la commune ont été pliés. Probablement à cause des rétroviseurs des voitures. Envisager une solution pour les décaler ?

S. GENEST fait part aux membres du conseil municipal qu'une pétition a été faite par les habitants de la route de Chassiers qui se plaignent d'une vitesse excessive. Une rencontre doit être faite avec le Département pour voir ce qu'il est possible de faire.

S. GENEST fait également part d'une sollicitation de TOUT'ENBUS qui propose d'autres passages ainsi qu'une nouvelle circulation. D. RIEUSSET demande si TOUT'ENBUS est utilisé régulièrement. Réponse positive notamment par rapport au passage près du Collège Roqua et du groupe scolaire Saint François d'Assises.

M. PIALAT informe le conseil municipal que l'arrêt minute devant la boulangerie n'est pas respecté. Un panneau de signalisation a été commandé. Il faudra prendre un arrêté municipal. F. DOIZE demande s'il y a un marquage au sol. Réponse positive de M. PIALAT.

M. PIALAT informe qu'il y a un problème de poubelles au quartier Veyras. Un point a été fait avec la CCBA. 2 containers sont en place. De plus, M. PIALAT explique également que la FRAPNA a envoyé un courrier suite à un dépôt de pneus qui représente un dépôt sauvage de déchets. Pour terminer il précise que les agents municipaux continuent actuellement le travail de tonte d'herbe dans la commune.

D. RIEUSSET demande si un terrain de pétanque est prévu à côté du city stade (demande d'un habitant). Un terrain de pétanque existe déjà à côté du centre intergénérationnel.

S. GENEST informe les membres du conseil municipal que suite au départ des médecins de la commune, un projet est en cours et en lien avec des médecins. Une rencontre est prévue à cet effet avec le collectif de médecins et avec des médecins de Lachapelle.

S. GENEST a rencontré les services de l'urbanisme à la CCBA. De plus depuis le début du mandat des rencontres avec différents syndicats sont organisées. ENEDIS passe dans la commune pour le déploiement des compteurs LINKY. Ils doivent installer 900 compteurs. La moitié a été installée.

D. RIEUSSET précise que concernant les prises de rendez-vous pour la mise en place des compteurs LINKY, ENEDIS ne respecte pas les rendez-vous fixés.

A. CHALABREYSSE demande s'il doit y avoir un changement de compteur concernant les panneaux photovoltaïques car elle a reçu plusieurs appels à ce sujet. A priori non.

S. GENEST informe le conseil municipal qu'ENEDIS a pris contact avec la mairie car il y a eu violence envers un technicien qui venait poser un compteur LINKY. Une plainte a été déposée.

T. BALAZUC précise qu'il y a des incivilités faites par les motos dans différents quartiers notamment chemin du Gay. Les gendarmes sont informés.

M. PIALAT : il y a eu une incivilité à la Potée Fleurie. Une réunion de médiation doit être organisée. D. RIEUSSET demande s'il y a des médiateurs bénévoles. S. GENEST précise qu'il existe des associations de médiateurs mais qu'il n'y a pas de médiateur bénévole sur la commune.

J-L. JOUVE fait part d'incivilité de mobylettes dans son quartier. S. GENEST propose de faire des réunions de quartier ce qui permettrait de faire de la médiation.

A. CHALABREYSSE informe le conseil municipal que suite à la crise due au COVID19 et à la période confinement, l'argent récolté par l'amicale n'a pas pu être dépensé pour les sorties scolaires de l'année. L'amicale souhaiterait utiliser cet argent pour financer le remplacement des jeux de l'école maternelle qui sont délabrés. La mairie aiderait également financièrement et cela permettra d'avoir une infrastructure plus importante.

D. RIEUSSET informe les membres du conseil municipal que l'éclairage LED des tunnels de la voie douce est opérationnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09h30.

A Lachapelle sous Aubenas, le 17 juillet 2020
Le Maire,
Sandrine GENEST

